

TANDEM : Référents Parcours de Santé – Christiane Breniaux

- Janvier 2016 -

TANDEM est un service développé par le Collectif Inter associatif sur la Santé Rhône-Alpes (réseau de plus de 120 associations d'usagers de santé) en partenariat avec l'AFM Téléthon.

Ce programme concerne les personnes engagées dans des parcours de santé* complexes, quel que soit le profil (handicap, grand âge, malades chroniques, atteints de pathologies aiguës, etc...)

Actuellement, ce programme est en expérimentation. Son action s'étend sur un périmètre déterminé par l'ARS**. Il va de l'Est de Lyon à l'Ouest de la Savoie.

TANDEM est mis en œuvre par les associations d'usagers à travers une équipe de professionnels, les Référents Parcours de Santé (RPS***). Les RPS dans leurs démarches accompagnent les personnes en situation de santé complexe. Ces facilitateurs agissent à la demande des personnes (les proches, les professionnels, les bénévoles accompagnant des usagers, peuvent aussi orienter les personnes en demande vers cette solution) dans le respect de leur autonomie et de leur libre choix, pour faire émerger, au bon moment, les réponses adaptées à leurs besoins.

Le service TANDEM :

- est ouvert à toute personne ressentant une complexité dans son parcours de santé (aux soins, aux droits, à l'accompagnement social, etc...). Les personnes accompagnées bénéficient d'un accompagnement personnalisé, adapté à leur rythme, leurs besoins et leur situation. Les RPS ne se substituent pas à l'utilisateur mais favorisent son autonomie dans la conduite de son parcours de santé.
- l'accompagnement proposé est transversal, il recouvre l'ensemble des composantes de la santé que sont le soin, l'action sociale, la prévention et la promotion de la santé.
- Avec TANDEM, l'utilisateur devient acteur de son parcours.

Pour les associations et les professionnels : TANDEM repose sur une démarche partenariale avec tous les acteurs du territoire. Le service valorise les solutions locales existantes et oriente les usagers vers les acteurs de terrain pertinents afin

d'accompagner au mieux les personnes et permettre à tous d'avoir une meilleure connaissance de l'offre en santé. Réciproquement, le service se positionne comme une ressource pour les associations et les professionnels qui peuvent inviter les personnes accompagnées à se rapprocher de TANDEM.

Comment contacter TANDEM :

- a. En contactant directement l'équipe TANDEM au 04 78 62 24 53 ou rps@cissra.org
- b. Après s'être connecté sur <http://cissra.org/je-fais-le-point/> afin de réaliser une auto-évaluation de sa situation. Elles peuvent être mises en relation, si besoin, avec un RPS
- c. En me contactant au 09 77 85 63 93 ou christiane.breniaux@wanadoo.fr

* **Le parcours de santé** est l'histoire de la personne qui a conduit à sa situation de santé présente. Il va se poursuivre en fonction de ses attentes et des propositions faites par les acteurs de santé.

Les professionnels, services et établissements de santé, articulant la prévention, la promotion de la santé, les soins, le médico-social et le social peuvent intervenir dans ce parcours. Une situation complexe est une situation ressentie et vécue comme telle par la personne. Elle entraîne une difficulté à maîtriser son parcours de santé

****ARS** : Agence Régionale de Santé

*****RPS** : Les **R**éférénts **P**arcours de **S**anté sont des professionnels qui disposent d'une solide connaissance du système de santé et de ses différents acteurs.

Ils élaborent avec la personne, un projet d'accompagnement et imaginent avec elle des solutions sur mesure.

Leur rôle : rencontrer, écouter, échanger, mobiliser, encourager, sensibiliser, informer, soutenir, accompagner, faire valoir les droits des usagers de santé. Ils contribuent à prévenir ou à éviter des ruptures ou des phénomènes d'aggravation des situations de santé des personnes.

Sources :

Adrien Delorme - Collectif Interassociatif Sur la Santé Rhône-Alpes

06 47 86 47 19 / 04 78 62 24 53

Palais de la Mutualité - 1, place Antonin Jutard 69003 Lyon

www.cissra.org